A12. GRAMMATICA (uitbreiding) : Les registres ou niveaux de langue

0. Introduction

Pour savoir utiliser un mot, il ne suffit pas d'en connaître la définition que les dictionnaires nous fournissent, il faudra aussi savoir dans quelle situation (contexte) on peut l'utiliser.
Supposons que vous soyez à une fête et que quelqu'un que vous ne trouvez pas sympathique veuille engager une conversation. Comment allez-vous réagir ? Expliquez votre choix en consultant *Lexogoth* (v.3.11).

(1) *Casse-toi, imbécile, je ne veux pas de toi.*

(2) *Va-t'en; j'ai pas envie de parler.*

(3) *Dégage, j'veux pas voir ta gueule de con.*

(4) *Fous-moi la paix! Ton baratin, tu peux te le mettre où je pense.*

Vous l'aurez sans doute compris : pour éviter de faire scandale ou de choquer votre interlocuteur, il vaut mieux bien réfléchir avant d'utiliser certaines expressions. En français, comme dans toutes les autres langues, **chaque mot (expression) appartient à un certain niveau ou registre de langue et ne peut être utilisé que dans un contexte bien déterminé**. Dans les exemples ci-dessus, les phrases 1, 3, 4 seraient considérées comme trop grossières pour être utilisées dans la situation décrite ci-haut (à moins que vous ne vouliez passer pour un plouc ou un connard, bien sûr...). Cette incompatibilité entre les phrases et la situation (décrite ci-haut) découle donc du fait que les mots ou expressions utilisés (*tu peux te le mettre … / imbécile,...)* appartiennent à un registre ou niveau de langue qui ne convient pas à la situation (*refuser poliment d'engager une conversation*).

Au paragraphe suivant, nous allons donner un aperçu des quatre principaux registres de langue, expliquer à quoi ils servent et comment il faut les utiliser.

1. Un peu de théorie : les quatre niveaux de langue.

Un registre de langue, c'est un style de langage ou un mode d'expression qui varie selon :

- les caractéristiques socioculturelles de la personne qui s'exprime et de la personne à qui on s'adresse ; ces caractéristiques sont *l'âge, le niveau d'instruction, l'activité professionnelle, le milieu sociale,...*

- les circonstances de la communication : *communication écrite ou orale ? / communication dans une situation professionnelle ou non ? / ...*

Les linguistes et lexicographes distinguent en général quatre registres de langues :

(1) La **langue populaire** est le niveau de langue le plus relâché et est souvent utilisé par les adolescents ou les gens qui proviennent de milieux défavorisés. Ce registre appartient surtout à l'oral et recourt souvent à un vocabulaire pauvre, à des anglicismes et à des termes vulgaires et injurieux. Côté syntaxe (grammaire), il se caractérise par des écarts considérables par rapport à la langue standard en utilisant souvent des tournures grammaticales incorrectes, des contractions de pronoms (ou autres mots), des abréviations, des phrases très courtes, des phrases juxtaposées, des thématisations très fréquentes, une prononciation peu soignée (*ch'sais pas* au lieu de *je sais pas*), omission des liaisons facultatives (entre nom pluriel et adjectif / entre nom pluriel et verbe / les verbes aux temps composés / après certains verbes courants / après certaines conjonctions : *elle étai**t h**eureuse / les juge**s o**nt reporté… / les problème**s e**n question … / nous aurion**s a**imé… / quan**d i**l est arrivé …),* utilisation du verlan *(*voir *: Lexogoth → « verlan »).*
Pour comprendre la thématisation, il faut d'abord qu'on explique les notions de *thème* et de *rhème*. Par exemple, dans la phrase *Le prof de français a oublié de corriger notre test,* la partie « le prof de français » est l'élément sur lequel on apporte des informations : cet élément est appelé le thème. Le reste de la phrase, les informations apportées [...*a oublié*...], est appelé le rhème ou le propos. La thématisation consiste à mettre en relief, souvent par dislocation ou pseudo-clivage, le thème de la phrase en le plaçant au début (parfois à la fin) de la phrase et en le reprenant par un pronom. Quelques exemples de thématisation:

(1) *Cette femme, je L'ai encore jamais vue*. [thématisation du COD ; dislocation]
(2) *Ta réponse, elle est trop vague…* [thématisation du sujet ; dislocation]
(3) *Quant à toi, je veux que tu me tiennes au courant* [dislocation ; thématisation du sujet de la subordonnée]
(4) ***Ce qui** est certain, par contre, c'est que le virus a tué plusieurs millions de personnes*. [pseudo-clivage]
(5) ***Ce qui** est embêtant, c'est que les clients ne veulent plus patienter*. [pseudo-clivage]

Quelques exemples de phrases qui appartiennent au registre populaire :

(1a) *Alors, oui j'avoue, j'ai follow quelques-uns de ces comptes sur Insta à un moment donné, type Squat Exercises, oui j'avoue j'ai tenté bêtement le squat challenge car moi aussi je voulais du BOOTY BOOTY BOOTY*.

(1b) *On peut le dire, on s'emmerde royal ici.*

(1c) *C'est quoi, ton problème, putain ? T'es complètement taré !*

(1d) *Au début, j' fumais seulement à la récré, puis j'ai commencé à sécher des cours pour aller m'éclat**é** dans un cimetière pas loin du lycée.*

(1e) *Quand je fais une bronchite, rien de tout cela ne marche. Je continue à tousser à en vomir jusqu'à 13 fois en une nuit.*

(2) La **langue familière** est utilisée entre proches (amis, famille,…) ou dans des situations quotidiennes où le formalisme n'est pas de mise. Elle s'emploie à l'écrit comme à l'oral. Caractéristiques du registre familier : phrases assez simples, thématisations fréquentes, emploi de phrases juxtaposées, attitude relativement relâchée vis-à-vis des règles de grammaire (non-respect occasionnel des règles d'accord, de l'emploi du subjonctif,…, négations incomplètes,…), emploi fréquent d'interjections, usage (limité) de pléonasmes et de barbarismes, contractions des pronoms, questions par intonation ou *est-ce que*, utilisation de *on* au lieu de *nous*,...

Quelques exemples :

(2a) *Si les flics te chopent à deux cents sur l'autoroute, tu peux dire adieu à ta caisse.*

(2b) *T'as piqué du fric et ça m'emmerde.*

(2c) *L'ordi démarre relativement vite, mais quand je navigue sur internet si j'ouvre plusieurs pages le PC ram [> ramer] un peu, si je fais CTRL ALT SUPP, gestionnaire des tâches, performances, le processeur est souvent à 100%, si je ferme le navigateur ça redescend a 4% .* [juxtaposition de phrases]

(3) La **langue standard ou courante** est la langue qu'on emploie normalement dans les médias, à l'école, au travail et dans tous les autres contextes quotidiens plus ou moins formels ; on l'utilise à l'écrit comme à l'oral. Caractéristiques du registre standard : les expressions familières et les régionalismes (p.ex. Les belgicismes) sont évités, respect des règles de grammaire (p.ex. accords du participe passé), respect de la plupart des liaisons facultatives, emploi de mots et expressions qui sont censés être connus et employés par le plus grand nombre (de locuteurs français), phrases d'une certaine complexité sans pour autant être trop compliquées.

Quelques exemples :

(3a) *Le police a pourtant reconnu elle-même que cette technologie avait échoué à enrayer la criminalité.*

(3b) *Taïwan joue un rôle dominant dans l'économie mondiale, notamment en tant que plaque tournante pour les semi-conducteurs de pointe.*

(3c) *L'organisation veut que la marge technique des radars soit abaissée et que la tolérance zéro soit appliquée en matière d'alcool au volant.*

On appelle la langue standard aussi *le français international*.

(4) **La langue littéraire ou soutenue** : Dans la langue soutenue ou littéraire, les phrases sont plus complexes et longues, on utilise des mots et des expressions qui sont parfois rares ou moins fréquents que leurs équivalents dans la langue courante; leur utilisation suppose souvent une connaissance approfondie du lexique. Toutes les règles de grammaire et de prononciation, même les règles les plus obscures, sont scrupuleusement respectées. Ce registre est plutôt réservé au domaine écrit (littéraire); quand on l'utilise à l'oral, il paraît affecté et prétentieux.

Quelques exemples :

(4a) *L'industrie du pétrole, naguère si florissante, est aujourd'hui en déclin.*

(4b) *Dix ans après des débuts laborieux, où en est l'impression de bâtiments en 3D ?*

(4c) […] *Britney Spears en a réchappé : la chanteuse américaine portée aux nues au début de sa carrière, humiliée quand elle a cessé de se conformer strictement au fantasme de jeune fille qu'elle avait incarné, privée de ses enfants et de l'accès à son compte en banque, a fini par échapper à la tutelle mise en place par son père.* [Le Monde, 20 décembre]

2. Les dictionnaires (en ligne)

Sur internet, il y a plein de ressources lexicographiques qu'on peut consulter gratuitement. Les 'grands' dictionnaires du français (moderne) sont :

- le dictionnaire de l'Académie française
  [https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9F0971]

- le dictionnaire de Larousse
  [https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais]

- le dictionnaire Le Robert
  [https://www.lerobert.com/]

- le dictionnaire BOB (verlan, registre populaire,…)
  [https://www.languefrancaise.net/Bob/]

Chacun de ces dictionnaires répertorie tous les mots français qui sont utilisés dans 'la francophonie', c-à-d tous les pays et régions où l'on parle français. Si jamais vous devez apprendre de nouveaux mots français, nous vous conseillons vivement de consulter un de ces dictionnaires mentionnés ci-haut ; ils sont assez complets et, à la différence des manuels scolaires, ils donnent systématiquement des informations supplémentaires, entre autres sur les registres de langue et les difficultés d'emploi, ce qui permet aux lecteurs d'acquérir une meilleure maîtrise du lexique. Notez que les dictionnaires utilisent parfois des abréviations pour indiquer les registres de langue :

- *registre littéraire : litteraire, lit.*
- *registre soutenue : soutenu, sout.*
- *registre populaire : populaire, pop.*
- *registre familier : familier, fam.*
- *registre courant : courant, cour. [souvent par opposition à 'rare']*

Lisez les extraits suivants du *Robert* pour les mots « *dégager* » et « *infatuer* » pour vous familiariser avec la structure des articles de dictionnaire :

DÉFINITION

Définition de **dégager** verbe

I.

1. Retirer (ce qui était en gage).
– au figuré *Dégager sa parole,* la reprendre ; *sa responsabilité* (→ décliner).

2. Libérer de ce qui enveloppe, retient. *Dégager un blessé des décombres.*
– Donner de l'aisance à. *Encolure qui dégage le cou.*

3. Rendre disponible (une somme d'argent). → débloquer. *Dégager des crédits.*
– *Entreprise qui dégage des bénéfices,* qui est bénéficiaire.

4. Laisser échapper (un fluide, une émanation). → exhaler, répandre. *Les plantes dégagent du gaz carbonique.*

5. Isoler (un élément, un aspect) d'un ensemble. → extraire, tirer. *Dégager l'idée principale, une tendance, une conclusion.*

II.

1. *Dégager (qqn) de,* soustraire à. *Dégager qqn de sa promesse.* → affranchir, libérer.

2. Débarrasser de ce qui encombre. *Dégager la voie publique.*
– familier *Allons, dégagez !,* partez, circulez !
– spécialement *Sirop qui dégage les bronches.*

3. Sports Envoyer la balle le plus loin possible des buts. *Dégager de la tête.*

4. intransitif familier Faire de l'effet.

infatuer

DÉFINITION | CONJUGAISON | 17e SIÈCLE

DÉFINITION

Définition de **infatuer** verbe transitif

littéraire Inspirer à (qqn) un engouement excessif.
– pronominal *S'infatuer de qqch. ;* spécialement, *de ses qualités, de soi.*